Envoyé en préfecture le 10/07/2026
Reçu en préfecture le 10/07/2026
Publié le
ID : 022-212202345-20260709-260704-DE

DEPARTEMENT
des COTES D'ARMOR

Arrondissement
de GUINGAMP

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté – Egalité – Fraternité

COMMUNE de PLOUVARA

n°26-07-04

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Membres en exercice : 15
Membres présents : 13 ***Convocations le 3/7/2026***
Votants : 15

Objet : Déploiement d'un éclairage LED dans les locaux scolaires

L'an deux mille vingt-six, le neuf juillet à dix-huit heures trente minutes, les Membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis à la Mairie, sous la présidence de Mr NICOLAS Cyril, Maire.

Etaient présents : C.NICOLAS - C.BANIEL - S.L'HOSTELLIER - D.LECOQ - A.MEHEUT - L.TURBAN - C.LE GRAET - J.MARIETTE - A.GAUTIER - T.BERTHAUD - A.LE MEHAUTE - N.GUILLOSSON - - P.SYLVESTRE

Absents excusés : M.JEAN - G.CORNEC

Monsieur Mickaël JEAN a donné pourvoir à Monsieur Cyril NICOLAS

Monsieur Guillaume CORNEC a donné pouvoir à Monsieur Pierre SYLVESTRE

Secrétaire de séance : J.MARIETTE

Monsieur le Maire informe l'assemblée que le projet de déploiement d'un éclairage Led dans l'ensemble des locaux scolaires a obtenu une subvention de 3024 € dans le cadre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR).

Monsieur BANIEL, adjoint délégué aux bâtiments, présente les deux devis reçus pour la pose de pavés LED dans l'ensemble des locaux scolaires et les deux garderies :

- GUENO D : 10 079.50 € HT
- ETR : 10 000.00 € HT

Considérant la gamme supérieure du matériel proposé par l'entreprise GUENO D,

Considérant la nécessité d'intervenir durant les vacances scolaires, Monsieur BANIEL propose de retenir l'entreprise GUENO D qui s'engage à réaliser les travaux en août 2026.

Envoyé en préfecture le 10/07/2026
Reçu en préfecture le 10/07/2026
Publié le
ID : 022-212202345-20260709-260704-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide la proposition de l'entreprise GUENO D pour un montant de 10 079.50 € HT.

Cette dépense sera affectée en investissement – opération 96/bâtiments.

Fait et délibéré les jour, mois, an susdits
Pour extrait conforme

Le Maire,
Cyril NICOLAS

Le secrétaire,
Josiane MARIETTE